



ARRÊTÉ
portant autorisation de stationnement d'un
engin de levage

N° 38/2026

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TRUCHTERSHEIM

- VU** le code de la route et notamment les articles R.44, R.225 et 225-1,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2212-2, L.2213, L.2213-5 et L.2512-13,
VU le Code de la Voirie Routière,
VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière, ensemble les textes qui l'ont modifié et complété,
VU la demande en date du 10 mars 2026 par la Société CZR Fischer dont le siège est situé à Steinbourg (67790)

CONSIDÉRANT qu'il convient d'assurer la sécurité des intervenants, des véhicules et des piétons lors de la pose de panneaux photovoltaïques au 3 rue de Gougenheim à Truchtersheim;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Société CZR Fisher est autorisée à occuper le domaine public au droit du n°3 de la rue de Gougenheim à Truchtersheim, aux fins de stationnement d'un engin de levage pour la pose de panneaux photovoltaïques, sous réserve du strict respect des dispositions des articles suivants :

ARTICLE 2 : L'occupation sur le domaine public ne devra pas empêcher la circulation des véhicules rue de Gougenheim et doit être signalée pendant le jour à la diligence et aux frais du permissionnaire.

ARTICLE 3 : Mise en place par le permissionnaire d'une signalisation avant et après la zone de travaux pour prévenir les automobilistes et les piétons. Le permissionnaire sera tenu pour seul responsable de tout accident ou dégât qui pourrait survenir du fait de son installation ou par défaut ou insuffisance de la signalisation.

ARTICLE 4 : La signalisation sera conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 – 8^{ème} partie – CF 024) et sera mise en place par la société CZR Fischer, en charge des travaux.

ARTICLE 5 : Ces dispositions seront applicables **du 30 au 31 mars 2026 inclus.**

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- M le COMMANDANT de la BRIGADE de GENDARMERIE de TRUCHTERSHEIM – cob.truchtersheim@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- LE SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS - arretes@sis67.alsace
- La société CZR Fischer - czrfischer@gmail.com
- AFFICHAGE ET ARCHIVE.

FAIT à TRUCHTERSHEIM, le 10 MARS 2026



LE MAIRE

Justin VOGEL